



VIVALIA

Présentation des Résultats au 31/12/2024

Assemblée Générale 24/06/2025



vivalia.be

- Résultats 2024 VIVALIA**
- Evaluation des risques // Points importants**
- Evolution du résultat**
 - VIVALIA
 - Secteur hospitalier
 - Secteur A.M.U.
 - Secteur P.C.P.A.
 - Secteur Extra-hospitalier
- Affectation du résultat**
- Proposition de fixation de la cotisation AMU 2025**

Définitions

Charges = dépenses = " - "

Produits = recettes = " + "

Explication résultats	
Résultat d'exploitation	= solde intermédiaire de gestion qui donne des précisions sur le résultat tiré de l'exploitation normale et courante de l'activité
+ Résultat financier	= différence entre les recettes et les dépenses financières (décaissement emprunts (charges intérêts) et subvention en capital (AVIQ/CRAC))
Résultat courant	= permet de mesurer la rentabilité de l'exploitation
+ Résultat exceptionnel	= charges et produits relatifs aux années antérieures (dont révision du BMF/ rattrapages pour exercices antérieurs)
Résultat net	= indicateur qui donne des informations sur la performance globale de l'entreprise



Résultats 2024

VIVALIA

R2024	Secteur Hospitalier (AMU Externalisée)	Secteur AMU	Secteur PCPA	Secteur Extra Hospitalier	VIVALIA
Résultat net	18.045.383	-592.877	-2.119.301	-235.684	15.097.521
Résultat courant	6.471.348	-609.438	-2.367.980	-224.565	3.269.365
Résultat d'exploitation	6.094.434	-605.086	-2.127.181	-255.792	3.106.375
<i>Rés Except :</i>	11.574.036	16.561	248.679	-11.120	11.828.156

VIVALIA

- Résultat net 2024 : **15 M €**
- Résultat courant 2024 : **3,3 M €**
- Résultat exceptionnel 2024 : **11,8 M €**
 - ✓ Principalement Secteur Hospi → Rattrapages BMF

○ Résultat net consolidé positif : **+ 15 M €**

➤ **Total Produits : 519 M €**

dont BMF (Budget des moyens financiers) *yc rattrapages* : 36%

dont Honoraires générés : 29 %

dont Produit pharmacie : 15 %

(TOTAL Chiffre d'affaires : 459 M d' €, soit + 18,7 M € par rapport à 2023)

➤ **Total Charges : 504 M €**

dont Charges salariales : 48 %

dont Rétributions médicales : 16 %

dont Approvisionnement et fournitures (*pharma et énergie*) : 23 %

○ **TOTAL** postes Actif et Passif du bilan consolidé : **495 M €**

➤ **ACTIF**

Immobilisation corporelles (53 %)

Dont principalement

- ✓ Terrains et constructions
- ✓ Immobilisation en cours

Actifs circulants (46%)

Dont principalement

- ✓ Créances sur prestations – Organismes assureurs et patients
- ✓ Valeurs disponibles

➤ **PASSIF**

Capitaux propres (40 % → + 9,83% en 2023, + 2 % en 2024)

Dont principalement

- ✓ Apport associés
- ✓ Réserves
- ✓ **Résultat reporté**

Provisions (6%)

Dettes (54%)

Dont principalement

- ✓ Dettes financières – Etablissements de crédit
- ✓ Fournisseurs
- ✓ Rattrapages BMF

VIVALIA par secteur

4 secteurs

○ Secteur Hospitalier – 4 agréments

- Hôpitaux Arlon et Virton
- Hôpitaux Libramont et Bastogne
- Hôpital de Marche
- Hôpital psychiatrique de Bertrix

○ Secteur AMU - Aide Médical Urgente

- 4 SMURs aux départs d'Arlon, Bastogne, Libramont et Marche
- 3 PITs aux départs de Bouillon, Libramont et Virton

○ Secteur PCPA – Prise en charge de la Personne Agée

- Domaine de l'Ambra à St Ode
- La Bouvière à Vielsalm
- Résidence des Oliviers à Virton
- Val des Seniors à Chanly
- La Concille à Florenville (depuis 01/01/2025)
- Home St Jean Baptiste (depuis 01/01/2025)

○ Secteur Extra – Hospitalier

- 3 crèches – Arlon, Libramont, Marche
- E-Santé/ Hospitalisation à domicile (HAD)
- CPVS – Centre de prise en charge des violences sexuelles (Arlon)

Evaluation des risques

Points importants

- Fonds investissement
- Cotisation Responsabilisation
- Rattrapages



Fonds d'investissement

Fonds d'investissement VIVALIA

- En application de la décision du Conseil d'Administration du 13/09/2016 ;
- Constitution d'un fonds d'investissement : apports associés et corps médical :
 - *2 millions d'€* pour les associés et 1 million d'€* pour le corps médical pendant 11 ans ;*
 - *A partir de la 12ème année, 1 million d'€* pour les associés et 1 million d'€* pour le corps médical pendant 33 ans. (* indexé sur base de l'indice Santé)*
- En vue de l'investissement important qui sera réalisé dans le cadre du plan VIVALIA 2025 afin de permettre une situation bilantaire saine et équilibrée.
- L'accord prévoit la restitution de la totalité des fonds libérés aux associés et au corps médical si le projet de construction ne venait pas à se réaliser.

Fonds d'investissement VIVALIA

- A fin 2024, la totalité des cotisations versées par les associés et le corps médical y compris le paramédicaux s'élève **au montant global de 20 millions d'€.**
- Les cotisations non versées par les associés s'élèvent à **4 millions d'€.**
- Etant donné qu'à l'heure actuelle, la concrétisation du projet de construction du CHR Vivalia Cœur du Luxembourg est toujours liée à l'obtention courant 2025 de financements bancaires,
 - Le montant des cotisations versées est comptabilisé en dette dans le bilan au 31/12/2024;
 - Les cotisations non versées ne sont pas comptabilisées.

L'ensemble de ces montants devra faire l'objet d'une comptabilisation adéquate lorsque la concrétisation du projet de construction sera certaine.



Cotisation de Responsabilisation

Evaluation des risques

Cotisation de responsabilisation

- **Financement des pensions du secteur public**
- **Cotisation de responsabilisation destinée à couvrir la différence entre**
 - les cotisations versées pour les agents statutaires actifs et
 - les montants décaissés par l'Office des Pensions pour les agents retraités.
- **Pénalité répartie entre les institutions qui n'ont pas souscrit à un second pilier**
 - pénalité limitée à un coefficient de 100 % de la responsabilisation

Evaluation des risques

Cotisation de responsabilisation VIVALIA

Principe de comptabilisation

➤ Jusqu'en 2021

- dotation du risque pour les 5 années à venir sur base des simulations des charges à payer envoyées par le SPF Pension

➤ A partir de 2022

- Sur base d'un benchmark, le Conseil d' Administration a souhaité dans le cadre du B2023 apporter un changement de méthode d'évaluation
- Plus de dotation de provision pour une année complémentaire.

Evaluation des risques

Cotisation de responsabilisation VIVALIA

- Au 31/12/2024, la provision pour la cotisation de responsabilisation s'élève à 16 937 662 € (23 418 676 € à fin 2023).

Sur base de la dernière simulation du SPF Pension 10/2024, cette provision permet de couvrir la cotisation de responsabilisation pour les années 2025 et 2026, ainsi que 893 029 € de la cotisation 2027.

VIVALIA	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	31/12/2027	31/12/2028	31/12/2029	31/12/2030
Cotisation Responsabilisation à payer (Simulation SPF10/2024)	6.608.245	7.550.616	8.494.017	9.792.881	11.105.059	12.276.623	13.303.907
Solde Provision	16.937.662	9.387.046	893.029	0			
IMPACT VIVALIA (Charge total - utilisation provision)		0	0	8.899.852	11.105.059	12.276.623	13.303.907

Rattrapages Financement



Rattrapages BMF – définition

- **BMF = Budget des Moyens Financiers :**
Enveloppe allouée par l'État fédéral belge pour couvrir les frais de fonctionnement des hôpitaux, à l'exclusion des honoraires médicaux et des produits pharmaceutiques

Budget calculé sur base de prévisions théoriques.
Comptabilisation de **rattrapages** pour ajuster le financement en fonction des dépenses réelles.
- **Rattrapages =** mécanisme de régularisation budgétaire permettant d'ajuster les financements alloués aux établissements de santé en fonction des dépenses réelles.

Rattrapages – impact exercices antérieurs

➤ IFFE = Intervention Financière Fédérale Exceptionnelle COVID

- ❑ AVANCES reçues : **33,4 Millions d'€**
- ❑ Régularisation sur base de décomptes provisoires.
- ❑ Décomptes Définitifs : **39,4 Millions d'€**

**Soit 6,7 Millions d'€ en résultat exceptionnel en 2024 (années 2020 à T1 2022)
(dont 300 K € à régulariser vers le corps médical)**

Rattrapages – impact exercices antérieurs

- **IFIC : reclassification des barèmes salariaux du personnel sur base de leur fonction**
 - ❑ Confirmation que le financement inclut :
 - Le forfait pour les personnes n'ayant pas adhéré;
 - Correction de l'indexation;
 - ❑ Correction rattrapage en 2024 pour les années 2021 à 2023 : + 5,3 Millions d'€.

Rattrapages – impact exercices antérieurs

➤ DPI = Dossier Patient Informatisé

- Financement 2022 et 2023 → comptabilisé en rattrapages en 2022 et 2023
- Projet en cours.
- Correction rattrapage en 2024 pour les années 2022 et 2023 : + 2,5 Millions d'€.

Rattrapages – impact exercices antérieurs

➤ Absences Longue Durée

- ❑ Correction du calcul du financement pour la période 2019 – 2023.
- ❑ Sur base d'explication du SPF.
- ❑ Impact négatif sur le résultat exercice antérieur : -2,1 Millions d'€.

Rattrapages – impact exercices antérieurs

➤ CUP – Financement Proxirélux

- Financement qui n'a pas fait l'objet de rattrapages par le passé
- Courrier du SPF
- Evaluation du financement non utilisé pour la période 2017 – 2023 : - 1,9 Millions d'€
- Budget à justifier dans le cadre de projets pour le réseau Proxirélux.

Rattrapages – impact exercices antérieurs

➤ SYNTHÈSE

IMPACT Rattrapages Exercices Antérieurs	en million d'€
IFFE	6,6
IFIC	5,3
DPI	2,5
Absences Longue durée	-2,1
Proxirelux - CUP	-1,9
	10,4



Evolution du résultat

VIVALIA	R 2023	PFA 2024	R 2024
Résultat net	52.379.327	5.623.630	15.097.521
Résultat courant	4.629.057	-259.561	3.269.365
Résultat d'exploitation	5.144.772	-190	3.106.375

	Ecart R 2024 - R2023, en EUR	Ecart R 2024 - PFA 2024, en EUR
Résultat net	-37.281.805	9.473.891
Résultat courant	-1.359.692	3.528.926
Résultat d'exploitation	-2.038.397	3.106.565

- **RAPPEL 2023** – ajustements comptables 51,5 Millions d'€.
- **Delta R 2024 // PFA 2024 :**
 - Rattrapages Financement ;
 - Provisions.

➤ Augmentation des charges sociales et salariales de **11,2 M €**, soit + 4,9%

Cette augmentation se décompose principalement comme suit :

- Indexation : + 6,9 M € , soit + 3,17 %
(+ 2 % en décembre 2023 et juin 2024)
- Volume emploi : + 2,3 M € (+ 34 ETP)
- Evolution barémique : + 1,1 M €
- ONSS compétitivité : + 1,2 M € (pas réduction du taux de cotisation patronale ONSS en 2024)



Secteur Hospitalier

Secteur Hospitalier – AMU Externalisée

Secteur Hospitalier AMU externalisée	R 2023	PFA 2024	R 2024
Résultat net	55.873.700	8.865.559	18.045.383
Résultat courant	7.419.582	3.046.422	6.471.348
Résultat d'exploitation	7.475.183	3.286.497	6.094.434
<i>Résultat exceptionnel</i>	48.454.118	5.819.136	11.574.036

Résultat net
Résultat courant
Résultat d'exploitation

Ecart R 2024 - R2023, en EUR	Ecart R 2024 - PFA2024 , en EUR
-37.828.317	9.179.825
-948.234	3.424.925
-1.380.749	2.807.937

Secteur Hospi

- Résultat net et courant positif
- Résultat exceptionnel 11 M €
 - ✓ Rattrapages IFFE / IFIC / DPI

Secteur Hospitalier – Variation du Résultat

Variation Résultat courant entre R2024 et R2023 de – 950 K €

Variation des charges : + 21,7 M €

dont

- Charges salariales
- Services et fournitures

+ 11,2 M €, soit + 5,5%

+3,5 M €

dont principalement refacturation UCP; Transport Patient; Personnel Intérimaire,...

Variation des produits : + 20,7 M €

dont

- Honoraires, forfaits et conventions, nets : + 3,8 M €, soit + 3,8 %
- Budget des Moyens Financiers (BMF) : + 7,4 M € soit 4,35 %

dont indexation et financement des Réseaux en santé Mentale

Evolution des Honoraires Générés

GENERES				
	2023	2024	2024-2023	% 2023
A. FORFAITS SOUMIS A RETRIBUTION (703)				
1. CONVENTIONS	11.872.349,22	13.163.381,12	1.291.031,90	10,87%
2. FORFAITS	14.142.683,75	15.080.344,53	937.660,78	6,63%
B. HONORAIRES FACTURES (709) et CBV (707)				
1. SPECIALITES	68.264.891,97	71.116.726,12	2.851.834,15	4,18%
2. FORFAITS	26.949.694,65	29.451.223,62	2.501.528,97	9,28%
3. MEDICO-TECHNIQUE	51.638.334,68	52.795.222,22	1.156.887,54	2,24%
4. MEDECINE PHYSIQUE	1.371.793,04	2.741.131,61	1.369.338,57	99,82%
5. PARAMEDICAUX ET AUTRES	4.176.516,41	4.446.538,41	270.022,00	6,47%
6. FORFAITS BASSE VARIABILITE	7.435.557,35	7.789.812,31	354.254,96	4,76%
7. SUPPLEMENTS D'HONORAIRES	0,00	0,00	0,00	
TOTAL FACTURE (703+707+709)	185.851.821,07	196.584.379,94	10.732.558,87	5,77%

- Indexation de 6,05% au 01/01/2024; **soit diminution de l'activité de 0,28 %**
- Spécialités : + 2,8 M d'€ dont Urgences ; Gériatrie et Ortho Libra ; Bloc opératoire et chirurgie Marche.
- Forfaits : + 2,5 M d'€ essentiellement forfait biologie clinique
- Médico- Technique : + 1,1 M d'€ dont principalement une augmentation au niveau de la radiologie à Marche
- Médecine Physique : + 1,4 M d'€ : arrivée de nouveaux prestataires revalidateurs

Résultat pharmacie

Résultat positif de 7.8 Millions €

- **Diminution de 100 000 €, soit - 1,35% par rapport à 2023**



Secteur AMU

Secteur AMU

Déficit 2023 : - 1 479 269 €

Déficit 2024 : - 592 887 €

=> Soit une diminution du déficit de 886 000 €

Financement PIT

- Financement complémentaire de 608 000 € en 2024

PARTIE PERMANENCE

- ❑ 3 permanences (Bouillon, Libramont, Virton), soit 181 905 points
- ❑ Revalorisation de la valeur du point de 1,56 à 4,94 → REFINANCEMENT

SOIT + 614 287 € par rapport à 2023

PARTIE ACTIVATION

- ❑ En fonction du nombre de courses et kms parcourus
- ❑ 2€ /km

SOIT – 6 678 € par rapport à 2023



Secteur PCPA

Secteur PCPA (Prise en charge de la personne âgée)

Secteur PCPA	R 2023	PFA 2024	R 2024
Résultat net	-1.828.804	-2.479.376	-2.119.301
Résultat courant	-1.089.246	-2.523.332	-2.367.980
Résultat d'exploitation	-603.790	-2.477.759	-2.127.181
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>-739.558</i>	<i>43.956</i>	<i>248.679</i>

	Ecart R 2024 - R2023, en EUR	Ecart R 2024 - PFA2024 , en EUR
Résultat net	-290.497	360.075
Résultat courant	-1.278.734	155.352
Résultat d'exploitation	-1.523.391	350.579

Secteur PCPA – Variation du Résultat

Variation Résultat courant entre R2024 et R2023 de – 1,3 M €

Variation des charges : **+ 3,2 M €**

- Charges salariales : + 1,4 M €, soit + 8,25 % par rapport à 2023
- Dotation aux amortissements : + 0,9 M € dont 1^{ère} tranche d'amortissement pour Ambra
- Service et fourniture accessoire : + 0,7 M €

dont RDO – factures suite aux inondations + refacturation alimentation

dont VDS – personnel intérimaire

dont LB – augmentation des achats alimentation (hors UCP)

Secteur PCPA – Variation du Résultat

Variation Résultat courant entre R2024 et R2023 de – 1,3 M €

Variation des produits : + 2 M €

- Chiffre d'affaires : + 0,7 M €
 - dont prix de journée hébergement : + 460 K €
 - ✓ % d'indexation du prix de journée contribue à la croissance du CA.
 - dont forfait INAMI : + 280 K €

- Récupération de frais : + 0,9 K € dont augmentation avances 3ème volet.



Secteur Extra-Hospitalier

Secteur Extra-Hospitalier

Secteur Extra hospitalier	R 2023	PFA2024	R 2024
Résultat net	-186.301	-214.347	-235.684,14
Résultat courant	-211.497	-228.202	-224.564,57
Résultat d'exploitation	-241.791	-259.429	-255.791,67

	Ecart R 2024 - R2023, en EUR	Ecart R 2024 - PFA2024 , en EUR
Résultat net	-49.384	-21.337
Résultat courant	-13.067	3.637
Résultat d'exploitatio	-14.001	3.637

Secteur Extra-Hospitalier – par section

Secteur Extra-hospitalier	Centre Prise en charge Violences Sexuelles	Crèches	R 2024
Résultat net	-55.934	-179.750	-235.684
Résultat courant	-45.068	-179.497	-224.565
Résultat d'exploitation	-46.002	-209.790	-255.792

Secteur Extra-Hospitalier – crèches

	Crèches		
	R 2023	PFA2024	R 2024
Résultat Net	-179.750	-244.389	-179.750
Résultat courant	-179.497	-258.244	-179.497
Résultat d'exploitation	-209.790	-288.537	-209.790

	Ecart R 2024 - R2023, en EUR	Ecart R 2024 - PFA 2024, en EUR
Résultat net	-64.639	64.639
Résultat courant	-78.747	78.747
Résultat d'exploitation	-78.747	78.747



Affectation du Résultat

Affectation du résultat

Résultat VIVALIA 2024	15.097.521
<i>dont :</i>	
Secteur hospitalier	18.045.383
Secteur PCPA	-2.119.301
Secteur Extra hospitalier	-235.684
Secteur AMU	-592.877

Affectation du résultat – Secteur Hospitalier

Résultat VIVALIA 2024	15.097.521
<i>dont :</i>	
Secteur hospitalier	18.045.383
Secteur AMU	-592.877

- L'article 55 des statuts donne la possibilité et non l'obligation d'affecter maximum 50% à la réserve extraordinaire ;
- **Affectation de la totalité du résultat au résultat reporté, selon proposition du CA du 13/05/2025**

Affectation du résultat - Secteur PCPA

Résultat VIVALIA 2024	15.097.521
<i>dont :</i>	
Secteur PCPA	-2.119.301

Les pertes du secteur PCPA sont prise en charge :

- A concurrence de 53 % par la Province de Luxembourg
- Le solde, soit 47 %, par les autres associés, suivant le domicile à l'entrée des résidents, à savoir :
 - Par les communes luxembourgeoises et namuroises concernées, au prorata des nuitées dont ont bénéficié leurs résidents ;
 - Sauf autre accord particulier, par l'ensemble des communes luxembourgeoises, namuroises et par la province de Namur au prorata de leur participation au capital de l'intercommunale et des nuitées dont ont bénéficié les résidents originaires d'autres communes, provinces, régions ou pays.

RESERVE EXTRAORDINAIRE – Secteur PCPA

Soit un montant total de 1 146 210,26 €

➤ Utilisation 2024: 485 585,60 €

En cas de déficit dans les années futures :

- Utilisation du bénéfice à reporter => OK
- Utilisation de la réserve extraordinaire

Extrait Statut Art 55

« Le déficit éventuel de l'exercice, après utilisation éventuelle du fonds de réserve extraordinaire, peut être soit reporté à l'exercice suivant, soit réparti entre associés au prorata des parts qu'ils détiennent **par décision de l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.** »

Affectation résultat - SECTEUR Extra-Hospitalier

Résultat VIVALIA 2024	15.097.521
<i>dont :</i>	
Secteur Extra hospitalier	-235.684

Pour les crèches le déficit (soit 179 750 €) est réparti comme suit :

- ✓ A charge du secteur hospitalier au prorata du pourcentage d'occupation des crèches par les enfants du personnel de Vivalia (soit 97 163 €),
- ✓ A charge des associés communaux (soit 81 977 €), au prorata du pourcentage d'occupation des crèches par les enfants des personnes externes à Vivalia, selon le lieu de résidence des parents
- ✓ Pour les journées des enfants externes à Vivalia originaires des communes hors Intercommunale (soit 610 €), pour l'ensemble des communes luxembourgeoises et namuroises et pour la province de Namur au prorata de leur participation au capital de l'intercommunale.

Pour les autres composantes du résultat du secteur

- ✓ A charge des associés communaux pour le CPVS (Centre de prise en Charge des Violences Sexuelles) (soit 55 934 €) à défaut de règle spécifique définie au prorata de leur capital souscrit.

TOTAL PRISE EN CHARGE ASSOCIES : 82 587 € (crèches) + 55 934 € (CPVS) = 138 521 €

Affectation du résultat

Résultat VIVALIA 2024	15.097.521,50
Réserve indisponible (utilisation réserve PCPA)	-485.585,60
Intervention Associés PCPA	-1.633.715,33
Intervention Associés Extra Hospi	-138.521,33
Bénéfice à reporter	17.355.343,76

Ceci porte :

- La réserve indisponible de **16.091.715 €** en 2023 à **15.606.129 €** en 2024,
soit une utilisation de **485 586 €** (réserve indisponible secteur PCPA) ;
- La réserve disponible à **51.521.852 €** ;
- Le bénéfice à reporter à **41.543.086 €**, en augmentation de 17 355 344 € par rapport à 2023.

TOTAL DES RESERVES : 108 671 067 €



Proposition de fixation de la cotisation AMU 2025

Proposition de fixation de la cotisation A.M.U. 2025

Conformément à l'article 3 des statuts, secteur « **Aide Médicale Urgente** »,

Il est proposé à l'Assemblée générale de fixer le montant de la cotisation à

5.277.411,32 EUR (indexation de **3,242%** suivant l'indice santé).



Adaptation du Capital

Adaptation du Capital

- APPORTS : 53 859 350 €
- Nombre de parts : 2 154 374, soit 25 € la part.
- Répartition des apports entre associés sur base de la population au 01/01/202X de l'année des élections dont 53 % pour la Province de Lux.
- Avance subordonnée résiduelle = « Réserve » des associés.
 - Soit à 0, pas de « réserves »
 - Soit positive, l'associé a eu par le passé une diminution de sa part dans le capital, le solde a été versé dans l'avance subordonnée.

➤ Impact associés

- Si diminution de sa part dans le capital
 - Solde positif versée dans l'avance subordonnée de l'associé.
 - Pas de remboursement prévu dans les statuts.
- Si augmentation de sa part dans le capital
 - Si avance subordonnée disponible : OK
 - Si avance subordonnée non disponible ou insuffisante :

CAPITAL à Appeler



Merci pour votre attention

www.vivalia.be